

LE POINT DE VUE DU DIRECTEUR DU PARC

La CULTURE AU PNRNM

2007

THIERRY LANIESSE

- Que signifie gérer un Parc comme celui-ci ?

Il s'agit, à partir du projet de territoire exposé dans la Charte du Parc, élaboré et accepté par tous, de mettre en œuvre de multiples actions visant à mieux connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel et culturel. Ainsi, avec une équipe d'une vingtaine de chargés de mission, sous la responsabilité des élus (communaux, intercommunaux, départementaux, régionaux, tous membre du Syndicat Mixte), nous bâtissons ou accompagnons des projets portant sur la qualité de vie, l'environnement, le développement durable. Par exemple, nous aidons les agriculteurs à valoriser leurs produits, les chasseurs à maintenir les marais en eau, les pêcheurs à améliorer la qualité du milieu naturel, les collectivités à mieux prendre en compte le paysage. Nos champs d'investigation sont très variés : gestion des milieux lagunaires, éducation à l'environnement, énergies renouvelables, développement culturel, paysage et urbanisme, agriculture et artisanat, tourisme durable et doux, etc. Nous sommes impliqués dans tout ce qui fait qu'un territoire vit, bouge et progresse tout en préservant la qualité du patrimoine qui en fait sa valeur. Nous sommes donc résolument tournés vers l'avenir.

- Comment définiriez-vous le Parc ?

Le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée n'existe pas encore dans la conscience nationale comme, par exemple, la Camargue, le Vercors ou le Lubéron. C'est un territoire mosaïque d'une grande diversité où s'affrontent le sec et l'humide, où les Corbières rocailleuses viennent mourir dans la mer et les étangs, où la vigne se dispute avec la garrigue. Les paysages ont une caractéristique commune, ils sont chahutés par un vent incessant. Le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, créé en 2003, est largement méconnu. Les Montpelliérains eux-mêmes, bien souvent, ne le connaissent pas.

- Peut-on dire que le Parc fait partie du patrimoine au même titre que les monuments narbonnais ? Pourquoi ?

Les monuments de la Narbonnaise font partie du patrimoine du Parc comme le Parc fait partie du patrimoine des communes de la Narbonnaise. Si ce territoire a obtenu le label PNR, si convoité, c'est parce qu'on lui a reconnu une qualité exceptionnelle pour l'ensemble du patrimoine qui y est présent. Et bien sûr, ce patrimoine est d'abord le fruit du travail de l'homme bâtisseur, de cathédrales ou de murets en pierre sèche, également de sa rencontre avec la nature, histoire séculaire qui se poursuit aujourd'hui. L'empreinte anthropique est partout inscrite.

- Quelles sont les activités culturelles organisées par ou autour du Parc ?
Notre politique culturelle se construit à travers une double démarche. D'une part, un travail de fond sur le patrimoine dit immatériel (usages, savoir faire, mentalités, mémoire, etc.), ce sont les « Archives du sensible » qui se concrétisent sous la forme d'une politique éditoriale riche et variée. Le recueil de la connaissance locale, les enquêtes, les études documentaires permettent d'éditer des « Carnets du Parc », des films documentaires, des livres. Nous co-éditons régulièrement avec le Garae. Les éditions de l'Aube, éditeur national, a publié le premier livre consacré au territoire du Parc vu par des artistes contemporains, écrivains et photographes ou peintres. D'autre part, nous organisons des événements permettant de fédérer les communes (Festival des Identités Terres en octobre, Fête de l'ancienne frontière, Bistrot du Parc) et nous sollicitons le plus souvent possible des artistes pour qu'ils fassent œuvre de création. Ces deux démarches patrimoniale et culturelle se nourrissent l'une de l'autre, une étude pouvant aboutir à une création artistique. Notre politique est fortement encouragée par la DRAC et la Région. La question fondamentale qui est posée est celle de la notion même de territoire. Qu'est qu'un territoire, qu'il soit réel, imaginaire, rêvé ? C'est une question vieille comme le monde. Les hommes habitent leur territoire et sont habités par lui. Nous défendons une idée contemporaine d'un territoire habité et habitable, loin de tout repli identitaire. L'approche culturelle est fondamentale pour un Parc naturel régional. Un territoire ne peut réellement exister qu'à travers un sentiment partagé, une conscience collective.

- Quels sont les prochains rendez-vous ?

Cela n'arrête pas ! Une fois par trimestre, nous proposons le « Bistrot du Parc » qui associe la discussion avec une personnalité, la musique vivante et la dégustation de vin. Le prochain « Bistrot » se passera à Caves, le 23 mars, avec Yves Lion, architecte et urbaniste. Le 16 juin prochain, c'est la Fête de l'ancienne frontière catalano-languedocienne organisée dans le plus petit village du Parc à Feuilla, avec cette année une carte blanche donnée à Claude Sicre des *Fabulous Trobadors*. Et nous éditons ce mois-ci à la fois un « Carnet du Parc » et un film de 25 minutes sur l'île de la Nadière, un des sites emblématiques de notre territoire.

Politique éditoriale :

Le Parc naturel régional publie des ouvrages qui participent à la connaissance et à la construction de l'identité de son territoire. Ses éditions valorisent en particulier le patrimoine dit immatériel : usages, savoir-faire, connaissance intime et subjective du territoire, regards d'artistes sur des thématiques fédératrices ou des sujets emblématiques, dans le cadre de l'opération "Les Archives du sensible". Le contenu des éditions est par principe original et inédit (il s'agit de textes ou de films d'auteurs et non de condensés de textes déjà publiés), écrits ou filmés par des professionnels, par exemple des chercheurs en ethnologie ou des réalisateurs confirmés. Un Comité d'experts encadre les éditions du PNR.